

MAIF Société d'assurance mutuelle à cotisations variables CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Entreprise régie par le Code des assurances

Contrat renouvelable par tacite reconduction au 1er janvier prochain

Identifiant: 4539608M COMMERCANTS GAGNY COEUR DE VILLE Le 09/06/2022 COMMERCANTS GAGNY COEUR DE VILLE 5 RUE DE MAISON ROUGE 93220 GAGNY

Attestation d'ASSURANCE LOCAUX ET BIENS ASSURANCE MULTIRISQUE Raqvam Associations et Collectivités

Le contrat souscrit couvre les risques liés aux occupations temporaires de locaux.

Il intègre également l'assurance :

- des biens possédés ou mis régulièrement à disposition jusqu'à 7 700 €
- des espèces, titres et valeurs détenus à hauteur de 1 600 €
- du matériel mis à disposition de façon ponctuelle jusqu'à 46 000 €
- des expositions jusqu'à 77 000 €

Contenu et montant des garanties

Biens mobiliers

c	Mesure d'urgence	voir annexe 3B des conditions générales		
c	Garantie Dommages aux Biens			
	- Meuble meublants	valeur de remplacement		
	- Autres biens dont bateaux	valeur vénale		
	- Vol d'objet dans (ou sur) un véhicule ou un bateau	4 600 €		
د	Garantie Responsabilité Civile	15 000 000 €		
د	Garantie Défense	300 000 €		
د	Garantie Recours - Protection Juridique	sans limitation de somme		
Biens immobiliers				
Garantie Dommages aux Biens				
	- Immeuble dont le coefficient de vétusté est inférieur à 1/3 (immeuble normalement entretenu)	valeur de reconstruction		
	- Immeuble dont le coefficient de vétusté est supérieur à 1/3	valeur de reconstruction ou de remise en état, vétusté déduite, dans la limite de la valeur vénale		

ATTPMA 1/2

c	Garantie Responsabilité Civile du locataire ou de l'occupant	125 000 000 €
	- incendie, dégâts des eaux, explosion	
c	Garantie Responsabilité Civile du propriétaire	125 000 000 €
c	Garantie Défense	300 000 €
c	Garantie Recours - Protection Juridique	sans limitation de somme

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Pascal DEMURGER Directeur Général MAIF

Cette attestation est disponible sur www.maif.fr/associationsetcollectivites/accueil.html au sein de votre espace personnel



ATTPMA